

Problème du timestre n°67, proposé par Gabriel BORG É

Rappel de l'énoncé : Soit ABC un triangle quelconque. On veut y "inscrire" un triangle MNP, équilatéral, tel que $M \in [BC]$, $N \in [CA]$ et $P \in [AB]$.

Quel est l'ensemble des centres de gravité de tous les triangles MNP possibles ?

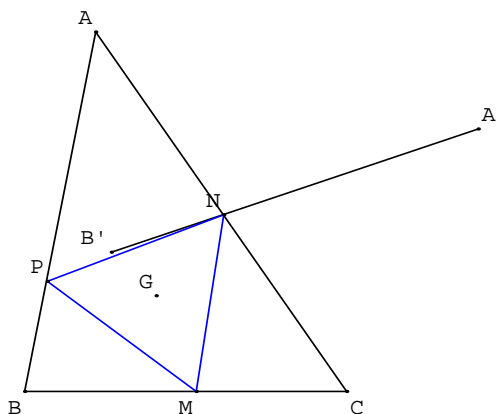
Solution proposée par Pol LE GALL

On place le triangle tel que B soit l'angle le plus grand et A le plus petit.

La mesure de B est supérieure ou égale à 60° , celle de A est inférieure ou égale à 60° .

Soit M un point de [BC] pour lequel la construction est possible. Si on considère la rotation de centre M et d'angle -60° , le point N est l'intersection de [AC] et de l'image de [AB] par cette rotation.

On obtient ensuite le point P en complétant le triangle équilatéral.



On va démontrer que le point G parcourt un segment quand M prend toutes les positions possibles. Pour cela on va utiliser une méthode analytique mais en se dispensant des calculs.

Le point G est l'image de N par une similitude de centre M.

Si on se place dans un repère d'origine B, où M a pour coordonnées $(t,0)$. Considérons que les points A et C ont pour coordonnées $A(a,b)$ et $C(0,1)$.

On peut déterminer l'équation de (AC) qui ne dépend pas de t, puis celle de (A'B') qui est du type : $Ax+By=Ct$ car la pente de la droite ne dépend pas de M.

Le point N a donc des coordonnées qui sont des fonctions affines de t (résolution d'un système de Cramer pour lequel t n'intervient "qu'à droite").

Donc le point G, obtenu comme image de N par une similitude de centre M aura également des coordonnées fonctions affines de t.

Par élimination de t entre les deux coordonnées, G est sur une droite ne dépendant que des points A, B, C.

Pour connaître les extrémités du segment parcouru, on considère les positions limites :

Le cas où M est en B et le cas où B' est sur (AC). (c'est pour cela que l'on a fait le choix de l'angle B supérieur à 60° et de l'angle A inférieur à 60°). *Figures page suivante.*

Il reste à voir si ce segment est quelque chose d'intéressant... c'est presque un segment de bissectrice.

RAISONNEMENT EN PROBABILITÉ

Michel BRISAUD
Lycée Jean Lurçat
88600 BRUYERES)

INTRODUCTION

L'enseignement des probabilités est considéré depuis longtemps par de nombreux professeurs de lycée comme manquant de rigueur. L'apparition des arbres de probabilités dans les programmes de terminale en 1998 (utilisés comme "outils de démonstration") et celle plus récente de l'énoncé "vulgarisé" de la loi des grands nombres dans les nouveaux programmes de première ne règlent pas le malaise, au contraire.

Pourtant, il est tout à fait possible de présenter un exposé "rigoureux", mais à condition d'avoir bien conscience que dans l'étude d'un phénomène aléatoire, il y a inévitablement une phase de raisonnement qui ne ressort pas de la déduction mathématique, mais qui se place dans le cadre d'une attitude scientifique, avec sa propre rigueur.

Ceci n'est pas toujours bien compris et il en résulte des confusions qui trainent dans l'enseignement des probabilité depuis des dizaines d'années ; il est grand temps d'en sortir.

Je me place pour la suite uniquement dans le cas étudié pour l'instant en lycée, où l'univers (ensemble des résultats possibles) est fini et je présente à la fin une façon simple d'aborder certaines situations élémentaires que l'on voudrait étudier dans l'enseignement secondaire.

LA THÈSE FONDAMENTALE DES PROBABILITÉS

La première question qui se pose lors de l'étude d'un phénomène aléatoire (ou plutôt d'un phénomène que l'on veut étudier avec la théorie des probabilités) est celui du choix de la loi de probabilité sur l'ensemble des résultats possibles.

Elle peut facilement être présentée avec le célèbre problème de la punaise (tombera-t-elle ou pas sur la tête ?). Si on fait plusieurs séries d'un "grand" nombre de lancers, on constate obtenir à chaque fois des fréquences voisines, ce qui n'est pas le cas pour quelques lancers. D'où on peut raisonnablement espérer obtenir encore des fréquences voisines si on refaisait une série d'un grand nombre de lancers. Ceci n'est évidemment pas démontrable. C'est un énoncé (une thèse) accepté à la lumière de résultats expérimentaux réels. Et on prend alors comme probabilité une estimation prévisionnelle de cette fréquence espérée.

Ce point de vue permet d'introduire dès la classe de seconde la notion théorique de probabilité, même si on ne dispose pas des règles axiomatiques de calcul. On peut ensuite présenter plus clairement la simulation de quelques expériences avec un générateur de nombres pseudo-aléatoire.

